

1 LES VALEURS DU LYCÉE

Chacun s'engage à respecter les valeurs et principes du Lycée :

- la neutralité d'autrui
- le respect
- la politesse et
- le vivre-ensemble
- la laïcité
- l'égalité entre tous
- la tolérance
- la bienveillance
- la lutte contre le sexisme, les discriminations, ou l'intimidation
- le respect du travail et des apprentissages.

2 RESPECT ET COMPORTEMENT

Chaque élève s'engage à :

- respecter tous les membres de la communauté éducative
- respecter les locaux et le matériels pédagogiques et maintenir les espaces propres : il est interdit de manger dans les couloirs et dans classes
- adopter un langage respectueux et une tenue vestimentaire adaptée
- refuser toute forme de violence physique, verbale ou psychologique.

Tout manquement pourra entraîner une punition ou une sanction disciplinaire.

3 ASSIDUITÉ ET PONCTUALITÉ

L'élève doit :

- avoir son Pass Région
- arriver à l'heure : le portail sera fermé à chaque sonnerie, aucun retard n'étant toléré
- justifier ses absences : elles doivent être justifiées rapidement par les responsables légaux.
- assister à tous les cours et activités obligatoires
- apporter le matériel nécessaire : un élève sans sac et / ou sans fourniture sera renvoyé chez lui pour récupérer ses affaires
- respecter les dates d'évaluations et d'examens

4 TÉLÉPHONE PORTABLE

Les téléphones doivent être :

- rangés dans les boîtes prévues à cette effets dans la classe
- utilisés uniquement avec l'autorisation d'un adulte
- utilisés dans le respect des règles de vie collective.

Sont interdits :

- les prises de photos ou vidéos sans autorisation:
- les enregistrements;
- La diffusion de contenus portant atteinte aux personnes;
- le chargement des téléphones portables en dehors du foyer.

5 SÉCURITÉ DE TOUS

Afin d'assurer la sécurité de tous :

- les objets dangereux sont interdits
- les comportements dangereux sont interdits
- l'introduction ou la consommation d'alcool et de substances illicites est interdite
- il est interdit de fumer ou vapoter dans l'établissement.

Tout accident ou problème de santé doit être signalé immédiatement à un adulte.

6 PFMP

Les stages en entreprise font partie intégrante de la formation.

Pendant les PFMP, l'élève doit :

- respecter les règles de l'entreprise
- être ponctuel
- adopter une attitude professionnelle
- respecter les consignes de sécurité
- réaliser les tâches demandées avec sérieux.

Toutes absence en PFMP doit être signalée immédiatement :

- l'entreprise
- au lycée

7 DROIT DES ÉLÈVES

Chaque élève bénéficie :

- du droit au respect
- du droit à la protection
- du droit à l'expression dans le respect des règles
- du droit à l'accompagnement éducatif
- du droit à l'écoute et au dialogue.

Le lycée veille à garantir un climat scolaire serein et bienveillant.

8 PUNITIONS / SANCTIONS

Le non-respect des règles peut entraîner :

- **Punitions scolaire :**
 - ✓ observation
 - excuse orale ou écrite
 - devoir supplémentaire
 - ✓ retenue
 - ✓ exclusion définitive
- **Sanction disciplinaires :**
 - ✓ avertissement
 - ✓ blâme
 - ✓ mesure de responsabilisation
 - ✓ exclusion temporaire
 - ✓ exclusion définitive

Toute sanction a une dimension éducative et vise à favoriser la responsabilisation de l'élève.

En tant qu'élève du lycée Magenta,

En tant que responsable légal,

Je certifie avoir pris connaissance de mes obligations.

Je m'engage à les respecter.

Date :

NOM Prénom de l'élève :

Signature de l'élève :

Date :

NOM prénom du responsable légal :

Signature du responsable légal :